

APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Rapport du directeur général au Conseil d'administration de l'établissement et à la Commission sur les soins de fin de vie\* (Loi 2, Chapitre III, art. 8)

CUSM

du: 1er Avril 2021

au: 31 Mars 2022

Activité	Information demandée	Site ou installation <sup>6</sup>				Total
		Centre hospitalier	CHSLD	Domicile	Maison de soins palliatifs	
Soins palliatifs et de fin de vie**	Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en centre hospitalier de courte durée	953				953
	Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée <sup>2</sup> pour la période du ____ au ____ Informations complémentaires:					
	Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie à domicile <sup>3</sup> pour la période du ____ au ____ Informations complémentaires:					
	Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en maison de soins palliatifs <sup>4</sup> pour la période du ____ au ____ Informations complémentaires:					
Sédation palliative continue	Nombre de sédations palliatives continues administrées			A		13
Aide médicale à mourir	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées			B		96
	Nombre d'aides médicales à mourir administrées			C		41
	Nombre d'aides médicales à mourir non administrées et les motifs <sup>5</sup> Informations complémentaires:	1- La mort naturelle n'est pas imminente dans le futur proche/ 2- En attente de l'évaluation/ 4- Patient référé à sa communauté pour le suivi/ 6- Mort naturel / 7- Retrait de la demande par le patient / 12- Le patient a perdu sa lucidité.				55